

COMMUNE DE BILTZHEIM, HAUT-RHIN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BILTZHEIM DE LA SEANCE DU 20 AOÛT 2018**

Sous la présidence de Monsieur Gilbert VONAU, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 heures.

Date de la convocation : 14 août 2018

Affiché le 20 septembre 2018

MEMBRES PRESENTS :

M. Gilbert VONAU, Maire, Mme Marie-Josée MEYER, 2^e Adjoint, M. Fernand DISCH, 3^e adjoint, Mme Aurélie STEHLIN, MM Roland JOANNES et Jean-Pierre BINTZ.

Absent : M. Frédéric REYDEL

Absents excusés : Mme Cyrielle GUILLEMAIN

Absents excusés et représentés : Mr Alain GUIGNOT a donné procuration à Mr Gilbert VONAU

Le secrétaire de séance : Mme Marie-Josée MEYER.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du 2 juillet 2018
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Compte-rendu sur utilisation des délégations de compétence
- 4) **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable et la collecte des eaux usées.**
- 5) **Forêt communale soumise, distraction et intégration de parcelles**, régularisation de décisions antérieures.
- 6) **Budget 2018, rénovation du calvaire situé extrémité de la rue de l'Eglise**, *examen des devis et décision.*
- 7) **Déchetterie intercommunale d'Oberhergheim**, *avis du Conseil Municipal sur autorisation d'exploitation.*
- 8) **Nettoyage et curage des puits perdus et avaloirs d'eau de pluie**, *examen des devis.*
- 9) **Taxe d'aménagement**, *abroger le taux majoré instauré le 21/11/2011 devenu sans objet.*
- 10) **Cour d'école, crépissage mur mitoyen**, *examen du devis et décision.*
- 11) **DIVERS**
 - Tour de table
 - Point sur lettre Préfet et rencontre trésorier
 - Compte-rendu des réunions passées, PLUi
 - Appuis de fenêtre école détériorés par le gel
 - Carrelage sanitaires à refaire
 - Remerciements association Donneurs de Sang
 - Panneaux photovoltaïques, info EDF

POINT N° 1 – Approbation du compte-rendu de la séance du 2 juillet 2018

Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité.

POINT N° 2 – Désignation du secrétaire de séance

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner Mme Marie-Josée MEYER, en qualité de secrétaire de séance.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Marie-josée MEYER en qualité de secrétaire de séance.

POINT N° 3 – Délégation de compétence au maire

Le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée, lors de la séance du 28 avril 2014, en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, à savoir :

- Réparation de la cheminée de l'école en urgence.

POINT N°4 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable et la collecte des eaux usées

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et de la collecte des eaux usées du SIEPI (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III), destiné notamment à l'information des usagers.

Le Conseil Municipal prend acte.

Ce rapport est consultable en mairie et sur le site du SIEPI.

POINT N°5 – Forêt communale soumise, distraction et intégration de parcelles – Régularisation de décisions antérieures

a) - Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de distraire du régime forestier les parcelles énumérées ci-dessous :

- Section 7 - parcelle 18/2 contenance de 2,20 ares ;
parcelle 19/2 contenance de 297,57 ares.

Ces parcelles ont été vendues à l'Anneau du Rhin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet tel qu'il est présenté ;
- **Sollicite** auprès de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin, par la présente délibération, la distraction du régime forestier des parcelles cadastrales définies dans la liste ci-dessus d'une contenance de 2 97,77 ares ;
- **Charge** l'Office National des Forêts de déposer auprès des services de la Préfecture en vue de la prise d'un arrêté de distraction du régime forestier, conformément aux dispositions du Code Forestier ;
- **Autorise** Monsieur le Maire, à signer tous documents relatifs à ce projet.

b) - Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'appliquer le régime forestier sur des parcelles communales boisées.

Les parcelles concernées par le projet sont énumérées ci-dessous :

Section 21 – Parcelles n° 110/24 contenance 29,32 ares ;
29 contenance 25,7 ares ;
30 contenance 38,4 ares ;
31 contenance 10,4 ares.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet tel qu'il est présenté ;
- **Décide** de proposer à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin l'application du régime forestier des parcelles cadastrales dans la liste ci-dessus pour une superficie de 103,82 ares.
- **Charge** l'Office National des Forêts de déposer auprès des services de la Préfecture en vue de la prise d'un arrêté portant application du régime forestier, conformément aux dispositions du Code Forestier ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents et actes relatifs à ce projet.

POINT N°6 – BUDGET 2018, rénovation du calvaire au croisement rue Principale et rue de l'Eglise

Monsieur le Maire

- Présente plusieurs devis pour la rénovation du calvaire,
- Rappelle que l'aménagement paysager sera réalisé en régie

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **Décide** la réalisation des travaux
- **Retient** l'entreprise STEINMETZ und Bildhauermeister de Breisach pour un montant estimé à 3 650,00€ H.T
- **Donne** tous pouvoirs au Maire à signer le devis et à faire toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette opération.

POINT N°7 – Demande d'autorisation d'exploitation d'une déchetterie intercommunale sur le territoire d'Oberhergheim – Avis du Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique a lieu du 27 août au 28 septembre 2018 portant sur la demande d'autorisation, présentée par la communauté de communes du Centre Haut-Rhin, aux fins d'exploitation d'une déchetterie située sur le territoire de la commune d'Oberhergheim.

Monsieur le Maire précise que l'avis du Conseil est requis avant le 13 octobre 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sans observation.

POINT N° 8 – Nettoyage et curage des puits perdus et avaloirs d'eau de pluie

L'ensemble des siphons de rues, puits perdus et avaloirs situés dans la voirie nécessiterait un curage afin d'assurer le bon écoulement des eaux pluviales.

Monsieur le Maire présente les deux devis qui ont été établis pour cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

- Décide de faire réaliser les travaux ;
- Porte son choix sur l'entreprise AniSUD de Merxheim présentant des tarifs moins onéreux ;
- Donne tous pouvoirs au Maire à signer le devis et à faire toutes les démarches nécessaires pour mener à bien la réalisation de cette opération.

POINT N° 9 – Taxe d'Aménagement – Abroger la délibération du 21/11/2011 devenu sans objet

Par délibération du 16 juillet 2012 le Conseil Municipal s'était prononcé pour la signature d'un PUP avec la société LTA pour le secteur dit « de la Ferme ».

Auparavant, par délibération du 21 novembre 2011, le Conseil Municipal avait adopté une majoration du taux de taxe d'aménagement pour ce même secteur.

Cette dernière n'ayant jamais été appliqué à ce jour par les services fiscaux et, en conséquence, afin d'éviter une double imposition (PUP et TA majorée),

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide d'abroger la délibération du 21 novembre 2011 point n° 5, relative à l'adoption du taux majoré de la taxe d'aménagement pour le secteur dit « de la Ferme ».

POINT N° 10 – Cour d'école, crépissage mur mitoyen

Monsieur le Maire présente les devis pour le crépissage du mur mitoyen dans la cour de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de porter son choix sur l'entreprise JAEGY, pour un montant de 1 983,60€ HT (la moitié sera pris en charge par Mr Zimmermann Clément, 11 rue Principale ;
- Charge le Maire à signer le devis et à faire réaliser les travaux.

POINT N° 11 – Divers

Clôture à 22h00

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de BILTZHEIM de la séance de
20 AOÛT 2018****ORDRE DU JOUR :**

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du 2 juillet 2018**
- 2) Désignation du secrétaire de séance**
- 3) Compte-rendu sur utilisation des délégations de compétence**
- 4) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution d'eau potable et la collecte des eaux usées.**
- 5) Forêt communale soumise, distraction et intégration de parcelles, régularisation de décisions antérieures.**
- 6) Budget 2018, rénovation du calvaire situé extrémité de la rue de l'Eglise, examen des devis et décision.**
- 7) Déchetterie intercommunale d'Oberhergheim, avis du Conseil Municipal sur autorisation d'exploitation.**
- 8) Nettoyage et curage des puits perdus et avaloirs d'eau de pluie, examen des devis.**
- 9) Taxe d'aménagement, abroger le taux majoré instauré le 21/11/2011 devenu sans objet.**
- 10) Cour d'école, crépissage mur mitoyen, examen du devis et décision.**
- 11) DIVERS**
 - Tour de table
 - Point sur lettre Préfet et rencontre trésorier
 - Compte-rendu des réunions passées, PLUi
 - Appuis de fenêtre école détériorés par le gel
 - Carrelage sanitaires à refaire
 - Remerciements association Donneurs de Sang
 - Panneaux photovoltaïques, info EDF

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
VONAU Gilbert	Maire		A reçu procuration de Alain GUIGNOT
GUIGNOT Alain	1 ^{er} adjoint	Absent	A donné procuration à Gilbert VONAU
MEYER Marie- Josée	2 ^{ème} adjoint		
DISCH Fernand	3 ^{ème} adjoint		
JOANNES Roland	Conseiller municipal		
BINTZ Jean-Pierre	Conseiller municipal		
STEHLIN Aurélie	Conseiller municipal		
MENGUS Pascal	Conseiller municipal	Démissionné le 12/06/2016	-----
GUILLEMAIN Cyrielle	Conseiller municipal	Absente excusée	-----
REYDEL Frédéric	Conseiller municipal	Absent	-----
GROSSHENNY Stéphane	Conseiller municipal	Démissionné le 15/05/2017	-----